



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## politique de l'eau

Question écrite n° 84346

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la consommation de l'eau en France. Il souhaiterait connaître son évolution depuis cinq ans et celle du prix en m<sup>3</sup>.

### Texte de la réponse

Le prix de l'eau en France résulte de nombreux facteurs. L'origine de la ressource, la quantité et la nature des traitements nécessaires à sa potabilisation sont généralement des facteurs déterminants. Ces derniers induisent une variabilité du prix de la ressource en fonction de la localisation. Sur les cinq dernières années, le prix au m<sup>3</sup> de l'eau a globalement augmenté, quelle que soit la nature de l'opérateur prestataire de service. Entre 2005 et 2009, cette évolution est de l'ordre de 13 % pour un prix « initial » moyen de 2,82 EUR/m<sup>3</sup>, tous prestataires confondus. Le prix moyen 2009 de 3,15 EUR/m<sup>3</sup> place la France au sixième rang européen. Du point de vue de la consommation globale, en 2007, 31,6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés en France métropolitaine pour satisfaire les activités humaines. Cette valeur évolue légèrement à la baisse depuis le début des années 90, mais dépend toutefois du climat comme le démontre la forte consommation observée en 2003. La production d'énergie est de loin le secteur qui prélève les plus grandes quantités d'eau. En 2007, 59 % des volumes prélevés ont servi à refroidir les centrales de production d'électricité. La consommation nette est cependant très faible : une grande partie de cette eau (estimée à 93 %) est restituée après utilisation. L'agriculture serait le secteur avec la consommation nette la plus élevée. Elle représente 12 % des volumes prélevés mais 85 à 90 % des volumes utilisés pour l'irrigation ne sont pas rendus au milieu. Les besoins en eau potable s'élevaient quant à eux en 2007 à 18 % des volumes totaux prélevés. Ces besoins sont légèrement décroissants. Cette baisse est généralement associée aux économies réalisées dans les établissements publics industriels ainsi qu'à la désindustrialisation, à l'amélioration des équipements électroménagers, à l'augmentation du prix, aux comportements écocitoyens, au développement des forages privés et enfin à la récupération des eaux de pluie. La relation étroite entre démographie, climat et consommation de la ressource rend difficile toute prévision à long terme de la consommation d'eau potable. D'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et pour les spécialistes, il n'est pas certain que la consommation d'eau des ménages - pour leurs usages domestiques et non domestiques - logeant en habitat individuel soit spontanément appelée à diminuer fortement dans le futur. L'augmentation de la taille des logements et l'amélioration de leur confort et de leur équipement, l'éclatement des ménages, la diffusion de la propriété en maison individuelle avec jardin et piscine engendrent une stagnation, voire une augmentation des consommations d'eau. Ces perspectives justifient pleinement l'installation obligatoire de compteurs individuels en habitat individuel ou pavillonnaire ainsi que le renforcement des mesures d'économie d'eau telles que la réduction des fuites dans les réseaux d'alimentation en eau potable.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription** : Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 84346

**Rubrique** : Eau

**Ministère interrogé** : Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire** : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 20 juillet 2010, page 8007

**Réponse publiée le** : 25 janvier 2011, page 714